

PROGRAMME DE FORMATION

Savoir exploiter les solutions de retraite individuelles et collectives

Vieillissement de la population, allongement de l'espérance de vie, baisse du nombre de cotisants, diminution des ressources des régimes obligatoires, ... Face à ce constat, les pouvoirs publics se désengagent et, en contrepartie, favorisent les dispositifs individuels et collectifs : la retraite supplémentaire, défi de demain, est aujourd'hui incontournable.

Date:	PAS DATE
Durée:	1 jour
Type / Prix:	750 €
Objectifs:	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les spécificités des différentes solutions, individuelles et collectives, dédiées à la retraite.• Analyser leur pertinence en réponse à l'objectif du client et maîtriser leur cadre juridique, fiscal et social.• Savoir articuler et faire évoluer les dispositifs de retraite individuels et collectifs.

Connaître l'environnement des solutions retraite

- Quels sont les points faibles de notre système de retraite actuel ?
- Quel est l'impact des réformes, la place des solutions d'épargne retraite ?

L'épargne retraite individuelle

- Quelles sont les solutions d'épargne possibles selon le statut(salarié, TNS, chef d'entreprise, ..) ? Connaitre leurs spécificités pour savoir les comparer.
- Le PER, le PERP et le Madelin : quelles sont les différences, le PER doit-il être systématiquement préféré au PERP ou au Madelin ?
- L'assurance vie, le PEA assurance : comment obtenir des revenus complémentaires dans un cadre fiscal privilégié ?

L'épargne retraite collective en entreprise

- Les contrats collectifs à cotisations ou prestations définies(PER, art. 83 et art. 39) : quelles sont leurs conditions de mise en place ? Catégories objectives : comment déterminer les bénéficiaires ? Quelles incidences ?
- Les plans d'épargne salariale PEE, PER et PERCO : à qui peuvent-ils s'adresser ? Quelles sont leurs règles de fonctionnement ? Comment tirer parti de ces solutions ?
- Quelles complémentarités possibles entre ces dispositifs ? Comment aborder les TPE dirigées par un TNS ?

Contenu pédagogique:

La rente viagère, caractéristique commune aux solutions retraite

- Les différents contrats de rente.
- Une réponse adaptée aux problématiques de complément retraite ? Comment la mettre en valeur ?

Maîtriser les impacts fiscaux et sociaux des solutions retraite

- Quels sont les avantages fiscaux et sociaux du dispositif choisi au niveau du particulier et l'entreprise ? Pendant la phase d'épargne et à la sortie ?
- Comment se combinent les différents dispositifs dans le cadre de l'enveloppe fiscale globale de cotisations retraite ?

Optimiser l'épargne retraite :

- Comment mesurer le taux d'efficacité de l'épargne collective, pour l'entreprise et le salarié ?
- Savoir faire évoluer les solutions retraite mises en place selon le profil et la carrière du client : comparaison des modes de gestion et du choix des fonds.
- Articuler les dispositifs entre eux : transfert et cumul des contrats.

CGPI

Heures
reglementaires:

- IAS/DDA : 7 heures

Cette formation valide uniquement les heures indiquées ci-dessus

Format:

Présentiel / Distanciel

Moyen
pédagogique:

Diaporama, énoncés et corrigés des cas pratiques au format PDF

Public visé:

Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Moyen d'évaluation:

Quiz de validation des compétences
acquises

Accessibilité aux personnes
en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

